

**Esneux**

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par Monsieur Jean-Michel LEJEUNE demeurant Rue E.Vandervelde 5 à 4130 ESNEUX.

Le terrain concerné est situé Chemin des Crêtes, 135 à 4130 Esneux et cadastré division 1, section E n°33H.

La demande vise les travaux suivants : Transformation avec extension d'une habitation unifamiliale existante et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme (ensemble urbanistique n°3) pour les raisons suivantes :

- la hauteur sous gouttière du volume secondaire devrait être au moins 15% plus basse que celle du volume principal ;
 - les volumes secondaires à toiture plate ne sont admis que comme éléments de jonction ou d'articulation entre deux ou plusieurs volumes à toiture à versants ou comme élément d'intégration au terrain ;
- Elle doit donc être soumise à annonce de projet (article D.IV.40 du CoDT).

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9:00 à 12:00 et **uniquement sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.34 ou 04/380.93.44**. le jeudi de 17:00 à 19:00, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : **04/380.93.35**, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve à l'Administration communale, Service urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 26 août 2026 au 9 septembre 2026 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be